



Resiliation de contrat d'ecole a distance

Par **gaelle**, le **11/02/2009** à **13:16**

bonjour à tous, j'ai un petit soucis et j'espere que vous allez pouvoir m'aider, je suis depuis 2 mois dans une école par correspondance et malheureusement je suis au chômage depuis quelque jours et voulais savoir comment resilier mon contrat d'ecole? parce que je ne peux plus payer, je sais que j'ai 3 mois pour resilier à compter de mon inscription et que j'aurai des frais de resiliation qui peuvent etre assez haut de plus je trouve que sais quand meme honte de faire payer autant de frais à des pers qui sont dans mon cas. npouvez vous m'aider pour ma lettre j'ai beau chercher je ne trouve pas de lettre adapter merci beaucoup.

Par **frog**, le **11/02/2009** à **13:22**

[citation]sais quand meme honte de faire payer autant de frais à des pers qui sont dans mon cas. [/citation]
N'est-ce pas plutôt au client de savoir ce qu'il peut se permettre de payer, de penser aux imprévus et de veiller à ne pas souscrire une offre qui n'est pas de son budget ?
[citation]comment resilier mon contrat d'ecole? [/citation]
Référez vous au contrat souscrit, vous y trouverez toutes les informations utiles sur les formes à respecter : Délais, adresse,...

Par **gaelle**, le **11/02/2009** à **13:50**

Oui je sais très bien qu'il faut toujours prévoir, mais un licenciement sa ne ce prévoir pas, sinon je n'aurais pas pris la peine de m'inscrire.
la question que je voulais savoir étais comment pouvoir rédiger une lettre de résiliation correctement?
De plus je sais très bien

qu'une phrase commence par une majuscule et ce fini par un point mais merci quand même de votre réponse.rnrnCordialement.